

APPARTEMENT à ORANGE



VENTE RETIRÉE

243 bd Albin Durand
84200 CARPENTRAS



04.84.51.00.00
carpentras@pyxis-avocats.fr
www.pyxis-avocats.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES AU PLUS OFFRANT

Sur la commune d'ORANGE (84100),
Résidence « Les Alouettes », Bat. C 4ème étage, 217, rue du Roussillon,
Figurant au cadastre Section BK n° 271 d'une contenance de 40a36ca

Le lot 45 : un cellier, au rez-de-chaussée du Bâtiment C
Et les 6/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales
Et les 3/1.000èmes des parties communes du Bâtiment C

Le lot 54 : un appartement de 53,6 m², dans le Bâtiment C, au 4ème étage
Et les 244/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales
Et les 123/1.000èmes des parties communes du Bâtiment C

Le lot 81 : un garage, dans le Bâtiment E

Ecrit par Echo du Mardi le 9 septembre 2024

Et les 52/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales
Et les 82/1.000èmes des parties communes du Bâtiment E

Mise à prix : 17.000,00 € (dix-sept mille euros)

VISITE : LE MERCREDI 02 OCTOBRE 2024 DE 11H A 12H SUR PLACE,
effectuée par la SCP MAZE BAUDE, commissaire de justice à Orange, (Tél. : 04 90 34 02 50).



L'ADJUDICATION aura lieu le MARDI 22 OCTOBRE 2024 à 10H30
au Palais de Justice de Carpentras (84200), 52 place du Général de Gaulle, à l'audience des saisies immobilières du Juge de l'exécution.

DESCRIPTION :

Un appartement de 53,6 m² comprenant :
Entrée, cuisine, salon, wc, 2 chambres, salle de bain
Cellier et garage

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un avocat inscrit au Barreau de Carpentras, muni d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire irrévocable de 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3000 € à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

Occupation :

Le bien est occupé par un locataire selon contrat de location ayant commencé à courir le 15 janvier 2019 pour une durée de 3 ans, moyennant le paiement d'un loyer mensuel de 530 euros.

L'adjudicataire fera son affaire personnelle de toute occupation.

Conditions de la vente : le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'avocat poursuivant.

Les frais engagés pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.



Ecrit par Echo du Mardi le 9 septembre 2024

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A :

- Maître Lionel FOUQUET, Membre de la SELARL PYXIS AVOCATS, avocat poursuivant la vente, 243 Bd Albin Durand à Carpentras, Tél : 04.84.51.00.00 qui, le cas échéant, peut être chargé d'enchérir.
- Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de Carpentras où le cahier des conditions de vente a été déposé et enregistré sous le numéro RG 23/20.
- Après d'un avocat inscrit au barreau de CARPENTRAS.

Fait et rédigé à Carpentras,
Le 05 septembre 2024

Lionel FOUQUET